



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MAI 2020

N°41-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	<b>PERSONNEL</b> Création d'un poste de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe 28/35ème suite à avancements de grade
Présents	19	Mise à jour du tableau des effectifs
Votants	19	

◇ Convocation du 26 mai 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaël CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaël CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Jérôme RETIF, Hubert DE CUSSAC, Mme Béatrice KOCH, M Stéphane DELANOE, Mmes Sabine LEDINGTON, Magaly BRIEY, M David PARIS, Mmes Virginie GUITTARD, Karine VULQUIN, MM Patrick HECHT, Mikael TUBAUD, Mme Delphine JEGU, MM Maxime GUISNEUF, Julien CADOREL, Mmes Gwenaëlle HORHANT, Noémie SAFFRE.

Absents excusés :

Procurations :

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux agents sont susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade selon l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

Il convient de créer les emplois correspondants :

- Un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 28/35 ème,
- Un emploi de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (une abstention), décide de créer au tableau des effectifs ces deux emplois permanents.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Pour extrait conforme, le 2 juin 2020  
Le Maire,

**Gwénaël CRAHES**